

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 janvier 2022

ADOPTION - (N° 4897)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1

présenté par

M. Chiche, Mme Bagarry, Mme Batho, Mme Forteza et M. Orphelin

ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.